

Tarifs 2017/2018

Les tarifs pour l'année 2017/2018 sont les suivants :

La participation des familles :

- **25 euros par mois et par enfant**
- **12 euros pour les élèves de TPS par mois et par enfant**
- **15 euros pour le deuxième enfant d'une même famille**
- **3 euros pour le troisième**
- **gratuité à partir du quatrième.**

Afin d'échelonner au maximum la participation des familles, celle-ci sera payée mensuellement. **Vous voudrez bien rapporter en même temps que le règlement, le talon de règlement situé en bas de la facture qui vous sera adressée chaque mois. Ceci est une preuve de votre paiement.**

La première facturation ne se fera qu'à la mi-septembre. En effet, la comptabilité de l'année scolaire qui vient de s'achever n'est clôturée informatiquement qu'au 31 août, voire un peu plus tard. Il est donc impossible pour nous de sortir des factures dès le 1^{er} septembre.

Le prix de la cantine est de **3,80 €** le repas pour les enfants de **maternelle jusqu'à la GS** (ticket de couleur verte ou bleue). **A partir du CP**, le tarif est fixé à **3,90 €** (ticket de couleur jaune). Nous vous rappelons que les tickets se vendent par paquets de 10, sauf **cas exceptionnel**.

Enfin, pour les achats de fournitures (cahiers, feuilles, crayons, feutres...), fichiers, matériels pédagogiques et photocopies nous demanderons aux familles :

- **60 euros pour les élèves de maternelle (jusqu'à la GS)**
- **48 euros pour les élèves de primaire.**

Ceci vous sera facturé en début d'année avec la première facture de participation des familles.

Le président,
M. DURIEZ Stéphane

Le trésorier
Mme TEISSEDRE Claire